

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Jeudi 13 mars 2025
A 18 heures 45**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CFU 2024 (Compte financier unique)
- Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- Subvention 2025 CCAS de Malaussène
- Subventions 2025 aux associations de la Commune
- Créances éteintes
- Questions diverses

Malaussène, le 24 février 2025

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. ...', written over a light blue horizontal line.